Pli avec c-à-d **GRENOBLE 13*** pour Paris avec cachet commémoratif rouge et cachet rouge rond de l'**Aéro-Club du Dauphiné** et la signature du **pilote : Vanier**

Pli avec c-à-d de SAINT-ETIENNE 14h30 pour Paris avec cachet commémoratif rouge et cachet violet rond de l'**Aéro-Club Forézien & Vellave – St-ETIENNE**

12 NOVEMBRE 1937.

Inauguration de l'aérogare de PARIS – LE BOURGET

L'architecte George Labro, second grand prix de Rome et architecte de l'administration des Postes, remporte le concours.

Il propose un projet ambitieux, celui d'un édifice qui doit « s'ouvrir sur le ciel et le rêve ».

Ce « port aérien » – expression d'époque – bénéficie d'un **cachet commémoratif** que l'on retrouve sur de nombreux plis, enveloppes de complaisance ou philatéliques, plis de service et cartes postales expédiées à cette date, avec différentes couleurs

16 FEVRIER 1938

Ligne postale aérienne Paris – Nice :

La ligne Paris – Marseille a été confiée à Air France (Équipage : Durmont-Cléniot) qui dispose de gros appareils Bloch 220. Mais pour le **parcours Marseille – Nice**, c'est **AIR BLEU** qui assure le transport avec de 6 kg de courrier sur Caudron Simoun (***Équipage : Vanier – Pauzié***).

Un nouveau ***cachet commémoratif*** dénommé « ***Tour Eiffel*** » est apposé généralement en rouge, ou en noir à Paris XVIII, en violet à Marignane.

Pli de Nice
à Paris
16 -2. 38
11h30
C-à-date
d'arrivée
Paris XVIII 19*
Cachet rouge

Pli de Nice
à Marseille
16 -2 38
à 11h35
c-à-d Marseille
à 14h30
cachet rouge

59

Très belle enveloppe souvenir comportant les deux sortes de cachets commémoratifs :

TP n° 356 oblitéré par les cachets :
« ***LE BOURGET – PORT AERIEN. SEINE. 16-2. 1938. 16h35 et -8h15*** »

TP n° 309 oblitéré par le cachet :
« ***MARIGNANE AEROPORT. 16 – 2. 38. **** »

Les deux cachets commémoratifs : violet à Marignane et rouge au Bourget

60

Superbe
carte postale avion,
édition AIR France.

Elle comporte le cachet commémoratif de couleur rouge et est adressée à Nice.
Affranchissement TP n°337 à 30c et cachet-à-date rond indique BOURGET. AVIATION. SEINE. 16. -2. 38. *
Il est bien indiqué en haut à droite : Affranchissement réduit. Applicable du 1er décembre au 15 janvier.

61

Courrier de Paris adressé à la Marquise de Coriolis, une des plus vieilles familles nobles provençales, à Cannes – Alpes-Maritimes :

Ce pli illustre bien le gros du parcours effectué par Air France avec cette enveloppe imprimée « Par Avion » et la mention manuscrite « PAR PREMIER SERVICE PARIS-MARSEILLE SANS SURTAXE »
Le timbre-poste n°365 est oblitéré avec la flamme « Gagnez du temps, répondez par avion » et porte le cachet-à-date « **PARIS R.P. AVION 16 . II. 1938 20*** »

Au verso, le logo avec « Air France – Par Avion » et les c-à-d « **CANNES ALPES Mmes** » **17.II 38 - 7H**

62

Pli de ORANGE à LYON :

Pour cette journée inaugurale, ce courrier a bénéficié du cachet commémoratif « Tour Eiffel » rouge et l'expéditeur a apposé la vignette Air Bleu en forme de losange ce qui constitue une erreur car ***c'est Air France qui assurait ce parcours***.

Sur TP n°235 et 346, cachet-à-date ***ORANGE VAUCLUSE*** 16-2-38. 11h20.
Cachet ovale violet de **l'Aéro-Club Vauclusien – Rhône et Durance**.

Notice d'époque sur cette nouvelle ligne : les horaires aux escales annoncent quelques fois un battement de 5 à 10 minutes...

L'horaire des avions utilisés est le suivant :

Compagnie Air-France. — Paris-Le Bourget, aller 8 h. 15, retour 16 h. 40 ; Lyon-Bron, aller 9 h. 50-10 h., retour 14 h. 55-15 h. 5 ; Orange-Travaillan, aller 10 h. 45-50, retour 14 h. 5-10 ; Marseille-Marignane, aller 11 h. 10, retour 13 h. 45.

Compagnie Air-Bleu. — Marseille-Marignane, aller 11 h. 20, retour 13 h. 35; Nice, aller 12 h. 5, retour 12 h. 50.

62
B1S

Témoins colorés de la ligne Marseille – Nice et retour, ces deux courriers de collectionneurs sans doute, avec enveloppes Air Bleu + vignettes triangulaires rouges « **Par Avion** », mention « **Oblitération légère SVP MERCI !** » ***étiquettes artisanales sur papier orange*** :

« **Par Premier Service Paris-Marseille Sans Surtaxe** » **cad Orange Vaucluse du 16.2.38 pour Nice**

et « **Par Premier Service Paris-Marseille-Nice Sans Surtaxe** » **cad Nice Alpes Maritimes 16.2.38 pour Marseille**

Autre courrier de Paris à Cannes avec, sur enveloppe ordinaire comportant **PAR AVION** ainsi qu'une griffe bleue **INAUGURATION DU SERVICE** et surtout deux cachets-à-date ronds de dimensions différentes :

Petit cachet : **PARIS – AVIATION. Sce INTERIEUR**
15. 45. 27 III. 1938

Grand cachet : **PARIS – AVIATION. Sce INTERIEUR**
15 45. 27 – 3. 38

Affranchissement : TP n° 364 à 60c et n°346 40c + 10c

C-à-d arrivée : **CANNES. AVION**
15 30 – 28. 3. 38

9 JANVIER 1939 au 18 AVRIL 1939

Le terminus de la ligne Paris – Bordeaux – Mont de Marsan – Pau a été ***transféré temporairement à Tarbes***, le terrain de Pau, détrempé par la pluie est devenu impraticable **(Pilote F. Dhé).** Cachet spécial apposé **en violet à Paris**, **en noir à Tarbes** :

Lignes	Kg de courrier
Paris - Tarbes	7. 000
Le Bourget – Tarbes	5. 000
Tarbes – Mont de Marsan	1. 100
Tarbes – Bordeaux	2. 000
Tarbes – Le Bourget	0.500
Tarbes – Paris	11.000

2 courriers :

Le Bourget-Tarbes

et Tarbes-Paris

signés du pilote F. Dhé.

1er MAI 1939

Création de l'escale Limoges sur la ligne Perpignan – Toulouse – Pau.

L'escale n'est pas ouverte dans le sens Paris – Perpignan, le courrier continuant à être acheminé par voie ferrée.

Il n'existe aucune griffe commémorative, cependant, sur certains plis à Limoges, on trouve un cachet de **l'Association Philatélique Limousine** au recto et de **l'Aéro-Club du Limousin** au verso.

A Perpignan, cachets de **l'Aéro-Club du Roussillon** apposés en violet (Pilote G. Déricourt).

Lignes	Kg de courrier
Perpignan - Limoges	2. 600
Toulouse - Limoges	1. 750
Limoges - Paris	19.500

(Pilote G. Déricourt).

Ici, pli, **Perpignan à Limoges**, cachet de **l'Aéro-Club du Roussillon** apposé en violet.
C-à-d PERPIGNAN R.P PYRENEES-Orles. 1 -5. 39. 11*
Au Verso c-à-d d'arrivée LIMOGES R.P HAUTE – VIENNE 1 -5. 39. 16h30

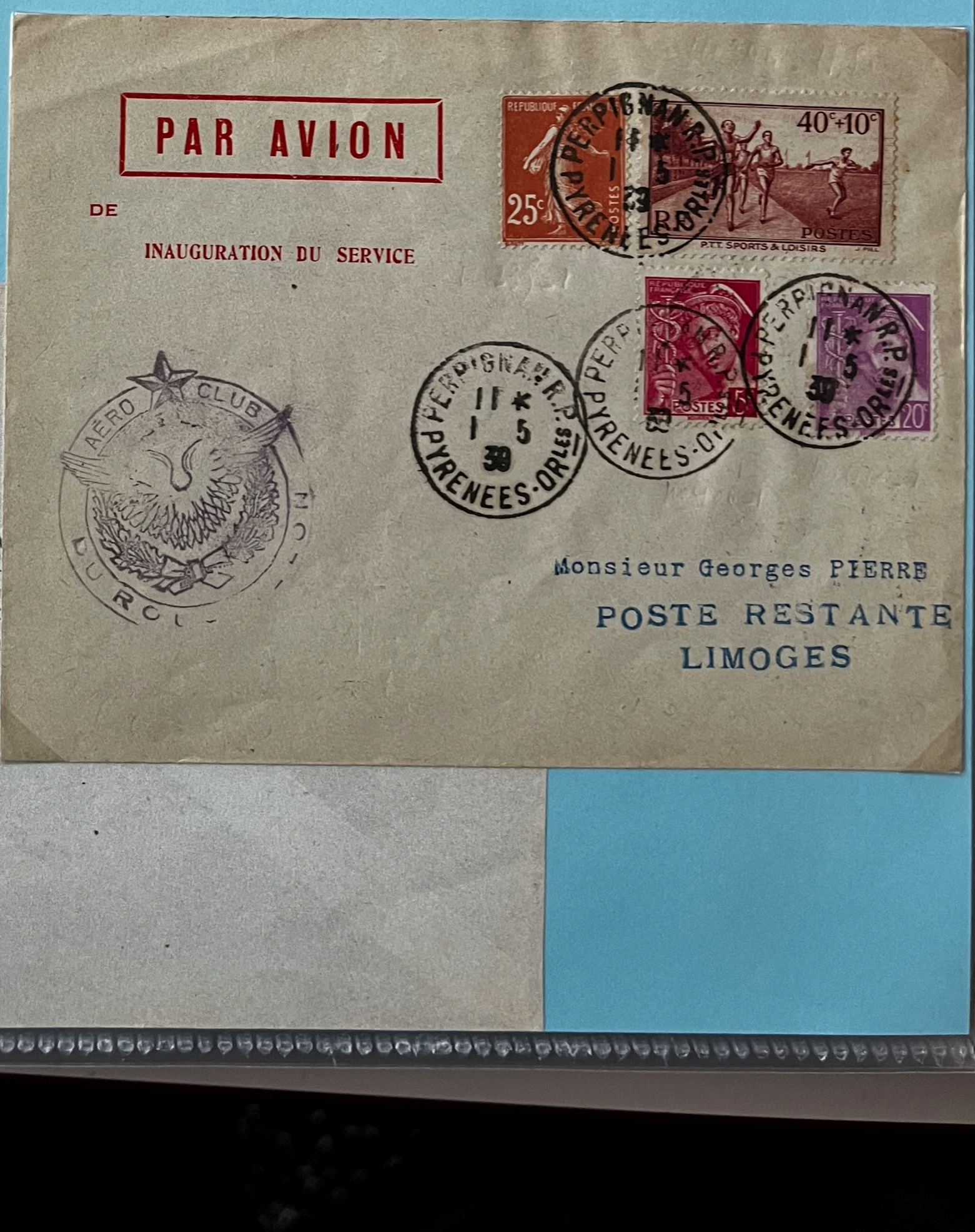

2 belles enveloppes AIR BLEU avec TP n°425 à 90c, signées Déricourt.
Perpignan – Limoges et Limoges – Le Bourget avec la griffe « **INAUGURATION – Courrier sans surtaxe** »

70

67

2 enveloppes ordinaires avec la marque « PAR AVION » en rouge :

TOULOUSE GARE à 11h35 à LIMOGES 16h30
LIMOGES..illisible ... à PARIS X DISTRIBUTION à 19* avec cachets de **l'Association Philatélique Limousine** au recto et de **l'Aéro-Club du Limousin** au verso.

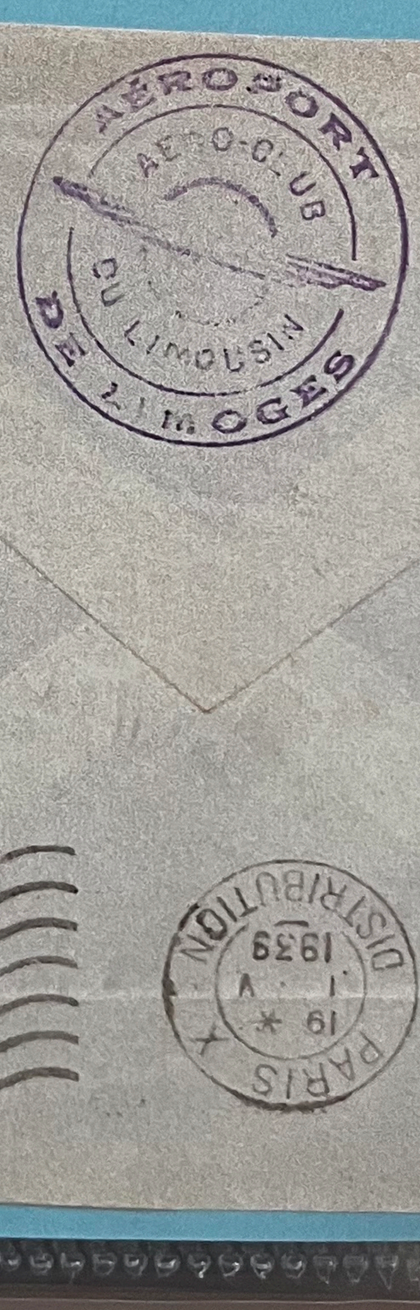

70

68

10 MAI 1939

Le premier vol postal de nuit a lieu le 10 mai 1939 sur la ligne Paris-Bordeaux-Pau.

Vols sur Goéland. Principe : une lettre postée à Paris avant 20h sera distribuée au premier courrier du lendemain partout en France.
Un **cachet commémoratif dit « Araignée »** est apposé généralement en rouge, en violet à Pau.

Paris – Bordeaux – Pau (Équipage Vanier – Pauzié)
Départ Le Bourget 22h45, atterrissage à Bordeaux, arrivée à Pau 1h50.

Lignes	Kg de courrier
Le Bourget - Bordeaux	2. 000
Paris – Mont de Marsan (par auto de Bordeaux)	109.400
Paris - Pau	297.100
Paris ou Le Bourget – Tarbes (auto de Pau)	12.000
Bordeaux – Pau (Mont de Marsan, Tarbes par auto)	25.100
Mont de Marsan – Pau (Pau-Tarbes par auto)	3.700

Pour Mont de Marsan et Tarbes, les terrains n'étant pas balisés de nuit, une correspondance était assurée entre Bordeaux- Mont de Marsan et Pau-Tarbes.

Pli intéressant car posté de Bruxelles, sûrement par un philatéliste prévoyant…

Mention dactylographiée **« PAR PREMIER AVION DE NUIT AIR BLEU PARIS-BORDEAUX »**

Timbre-poste de Belgique 1Fr oblitéré du **c-à-d BRUXELLES – BRUSSEL. -9-5-39.**
Vignette bleue **« Par Avion – Per Vliegtuig »** et cachet commémoratif « **Araignée** » rouge certainement apposé au Bourget.
Au verso, le cachet violet « **IMPRIMÉ** » et le c-à-d « **LE BOURGET. PORT AERIEN. 10-5. 39 22*** »

PAR PREMIER AVION DE NUIT AIR BLEU PARIS-BORDEAUX

10 MAI 1939 PARIS BORDEAUX MONT DE MARSAN PAU 1ERE LIAISON AÉRIENNE DE NUIT

BELGIQUE 1Fr 1Fr 1F50 1F50 BELGIE

Monsieur G VAN REET
POSTE RESTANTE
Bureau Central

BORDEAUX

VIA PARIS

PAR AVION PER VLIEGTUIG

LE BOURGET 22* 10-5 39 PORT AERIEN

IMPRIMÉS

70

69

CE SOIR, INAUGURATION DE LA PREMIÈRE LIAISON AÉROPOSTALE DE NUIT PARIS-BORDEAUX-PAU

Ce soir, à 22 heures, à l'aéroport du Bourget, M. Jules Julien, ministre des P. T. T., inaugurera la première liaison aéropostale de

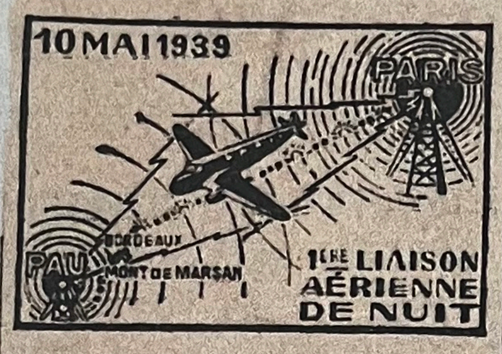

La griffe commémorative du premier vol figurant un avion guidé par radio et phares lumineux.

nuit réalisée à l'intérieur de la France métropolitaine sur le parcours Paris - Bordeaux - Mont-de-Marsan-Pau, par des avions Caudron, de la série des « Simoun » et des « Goëland », munis de moteurs Renault.

Une griffe commémorative sera apposée sur les correspondances emportées.

Dans le courant de la journée, des corbeilles spéciales seront mises à la disposition des philatélistes dans un certain nombre de bureaux de poste parisiens.

Cet expéditeur, et/ou collectionneur, a conservé la coupure de presse indiquant l'inauguration de la première liaison aéropostale de nuit Paris-Bordeaux-Pau

Affranchissement 90 c.
Avec 3 c-à-d 17*
10-5 39
CAUTERETS
HAUTES PYRENEES

Cachet commémoratif

70

Bel hommage sur cette enveloppe Premier Jour du 9 MAI 1964 illustrée avec la ligne Paris – Bordeaux – Pau en rouge, à l'occasion du 25e anniversaire de la première liaison postale aérienne de nuit :

Timbre-poste n°1418 (dessinateur et graveur : Pierre Gandon) oblitéré du cachet « premier jour LE BOURGET (SEINE) »

25me ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE LIAISON POSTALE AÉRIENNE DE NUIT

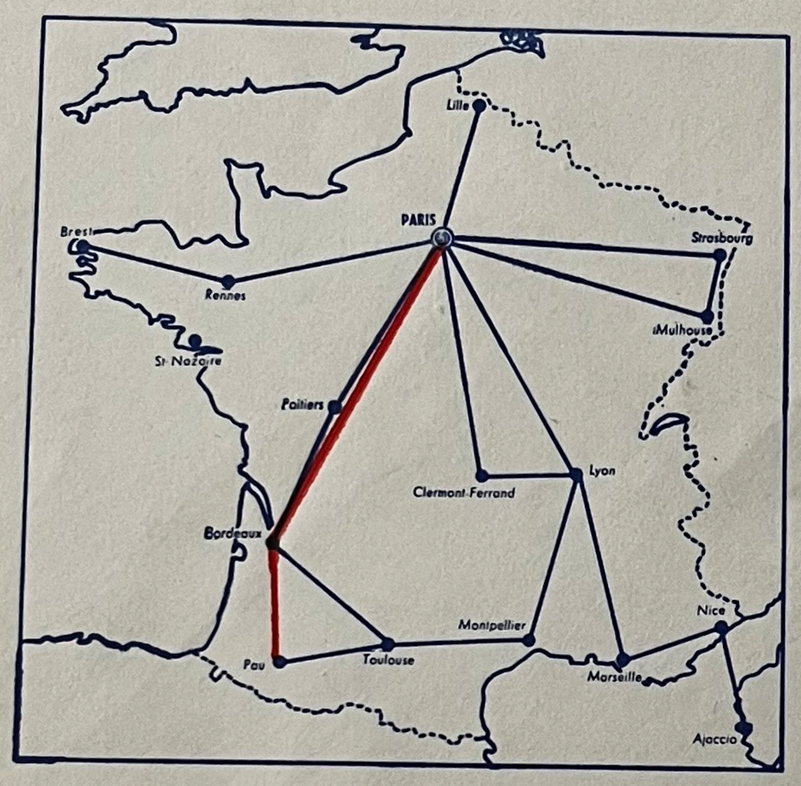

PREMIER JOUR
25e ANNIVERSAIRE
SERVICE AEROPOSTAL
DE NUIT
9 MAI 64
LE BOURGET (SEINE)

MADAME M. PIERRE

Poste Restante

PAU B. P.

Prière retourner sous 3 jours à :

Madame M. PIERRE

47, RUE BOURSAULT, PARIS-17e

PAU R.P. - BASSES-PYRENEES - 11-5 1964

Plis du Bourget à Pau que Raymond Vanier s'est adressé à lui-même et a signés en guise de souvenir philatélique sur enveloppes ordinaires.

Vignette losange Air Bleu, TP n°425 oblitéré « LE BOURGET PORT AERIEN. 22h30. 10-5 39 » et cachet commémoratif :

Enveloppe PAR AVION avec TP n° 411 et 383 oblitérés « LE BOURGET PORT AERIEN. 22h30. 10-5 39 » et cachet commémoratif :

Courrier que Raymond Vanier s'est également adressé à lui-même et qu'il a signé pour commémorer le **parcours Bordeaux – Pau** : Cachet commémoratif rouge.
T.P n° 425 oblitéré « **BORDEAUX. GARE St JEAN – 10. V. 39. 18h20** »

De même pour ce courrier de Mont de Marsan à Pau, avec losange bleu nuit « **Par Avion Air Bleu** » et TP n° 364 et 380 oblitération Daguin « **MONT de MARSAN LANDES. 10-5. 39. 17*** » et « **IIIe FOIRE MONT de MARSAN 23 MAI. 6 JUIN. ATTRACTIONS** »
Au verso, c-à-d d'arrivée « **PAU. BASSES-PYRÉNÉES. II. V. 1939. 7h30** »

Pau – Bordeaux – Paris (Équipage G. Libert – H. Beaufol)

Départ Pau 23h48, atterrissage à Bordeaux, arrivée Le Bourget 3h30.

Lignes	Kg de courrier
Tarbes -Pau (par auto)	
Tarbes - Mont de Marsan (par auto Pau et Bordeaux)	1.100
Tarbes – Bordeaux (par auto)	2.000
Tarbes – Paris (par auto à Pau)	11.000
Tarbes – Le Bourget (par auto à Pau)	0.500
Pau – Mont de Marsan (auto de Bordeaux à Mt de M)	3.900
Pau – Bordeaux	14.900
Pau – Paris	121.500
Mont de Marsan – Paris (par auto à Bordeaux)	14.900
Bordeaux – Paris	276.740

Enveloppe Air Bleu avec vignette losange qui apparemment masque une signature...
Signature Libert
Cachet commémoratif rouge – Flamme « Pau Tous Sports – Tourisme – Séjour de repos »
T.P n°384 oblitéré « **PAU. BASSES-PYRÉNÉES. 10.V. 1939. 21*** »
Au verso, « **BORDEAUX. GIRONDE. 11.V. 1939. 2*** »

Équipages nouveaux
Pilotes : MM. Berthommier et Rives
Radios : MM. Favier et Prudhon

74

Enveloppe ordinaire avec vignette losange Air Bleu. Signature **Libert**
Cachet commémoratif rouge - Flamme « Pau Tous Sports – Tourisme – Séjour de repos »
T.P n°425 oblitéré « **PAU. BASSES-PYRÉNÉES. 10.V. 1939. 21*** »
Au verso, « **BORDEAUX. GIRONDE. 11.V. 1939. 2*** »

Enveloppe ordinaire imprimée « Par Avion » et Inauguration du Service adressée à Paris Xe.
Cachet commémoratif rouge - Flamme « Pau Tous Sports – Tourisme – Séjour de repos »
T.P n°345 et 416 oblitérés « **PAU. BASSES-PYRÉNÉES. 10.V. 1939. 21*** »
Au verso, « **PARIS X DISTRIBUTION 11.V. 1939. 7h30** »

75

25 JUILLET 1939

Inauguration par Air France du service postal de nuit sur PARIS – MARSEILLE.

Un **cachet commémoratif**, **dénommé « Carte »**, est créé. A Paris il est apposé en rouge ou en bleu et à Marseille en rouge.

Courrier de Paris à Giens (Var) sur enveloppe ordinaire, cachet commémoratif en rouge, T.P n°368 oblitéré verticalement **« PARIS 100 r. Claude Terrasse 25 VII 39. 16H »**
Au verso, c-à-d **« GIENS. VAR. 26 -7 39. 8h25 »**

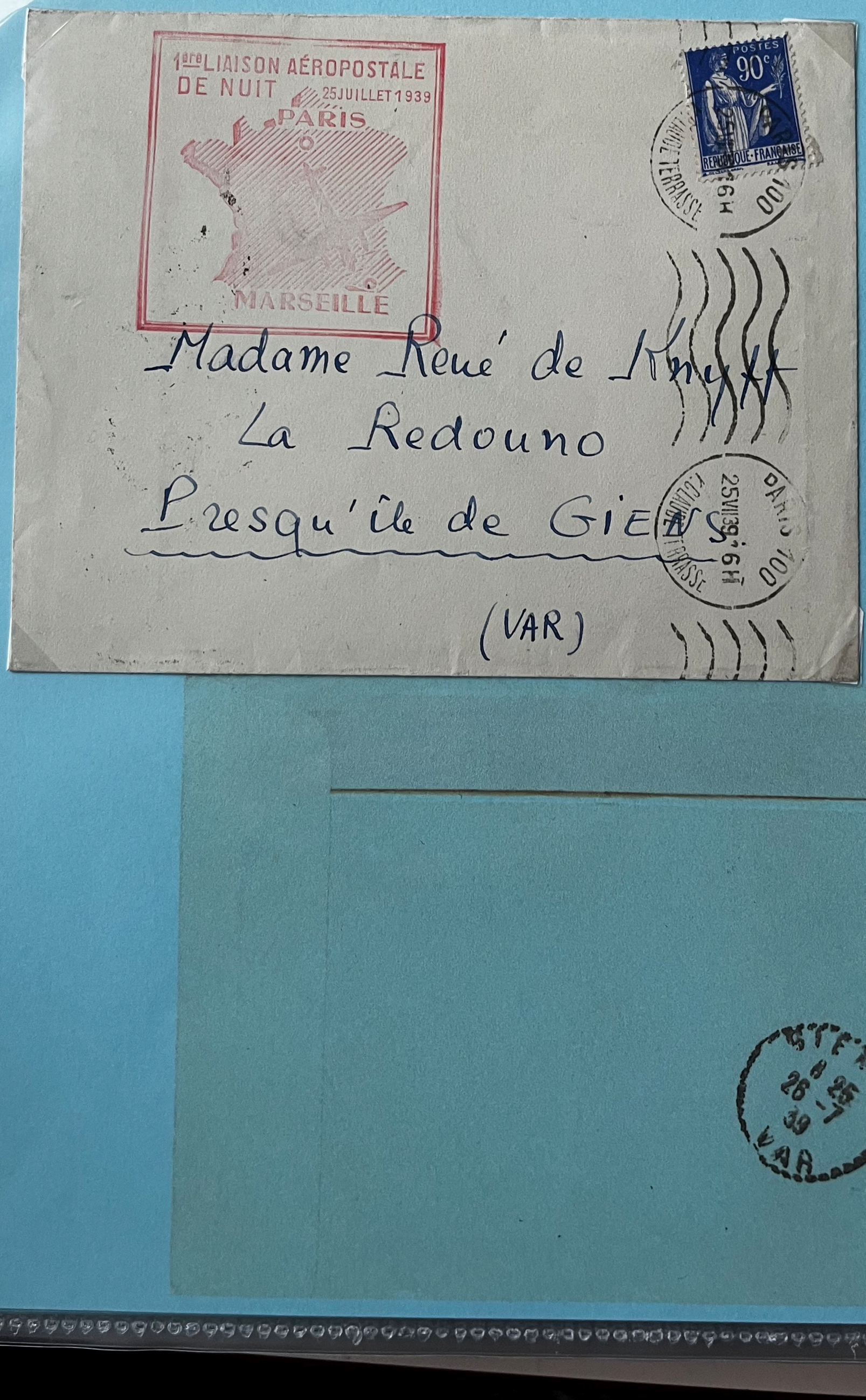

76

Sur **enveloppe Air France**, beige encadrée orange, « Amérique du Sud Extrême-Orient VIA AIR FRANCE » courrier adressé à Paris avec beau **cachet commémoratif rouge**.

Le timbre-poste n°444 est oblitéré « **MARSEILLE St CHARLES PAQUEBOT. 25 -7 39. *** »
ce qui laisserait supposer que c'est un courrier qui fait l'objet d'une entrée maritime.
Un autre cachet « **MARSEILLE – GARE. DEPART. 25 -7 39. 19*** »

Au verso « **PARIS X DISTRIBUTION. 26 -7 1939 7h30** »

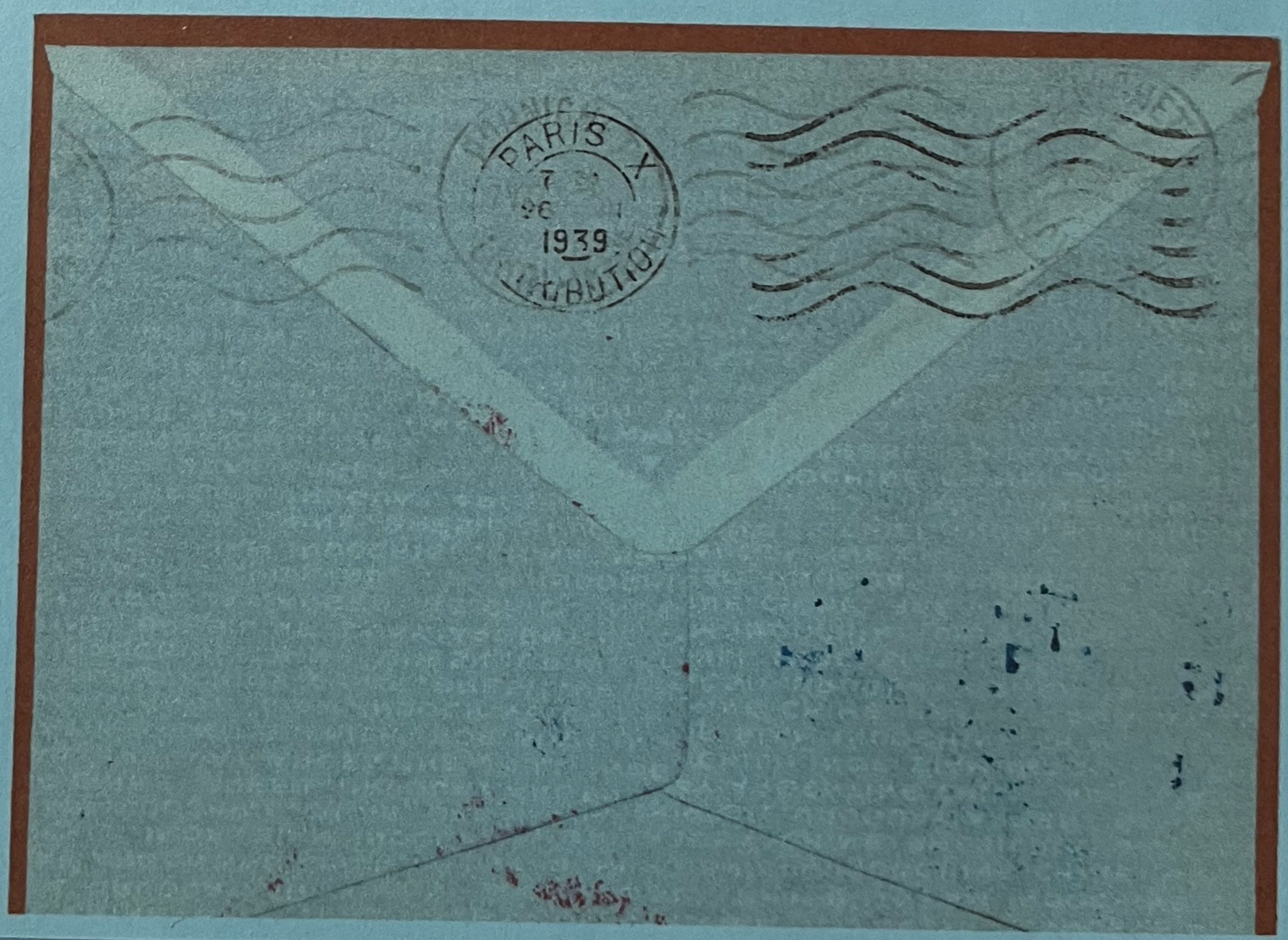

29 JUILLET 1939

Inauguration de l'aérodrome Boulogne – Alprecht.
Un cachet commémoratif rouge est apposé :

« Inauguration de l'Aérodrome Boulogne – Alprecht
29 Juillet 1939
Transporte par Avion »

Équipage **Vanier - Pauzié**
300 plis transportés pour 1,100 Kg

Enveloppe ordinaire comportant le cachet commémoratif, la signature de R. Vanier.
Le TP n°444 est oblitéré « **BOULOGNE – S- MER PAS DE CALAIS. 29-7-39. 16h** »

Au verso, c-à-d « **LE BOURGET – PORT AERIEN. SEINE. 17H. 29 -7. 1939** »

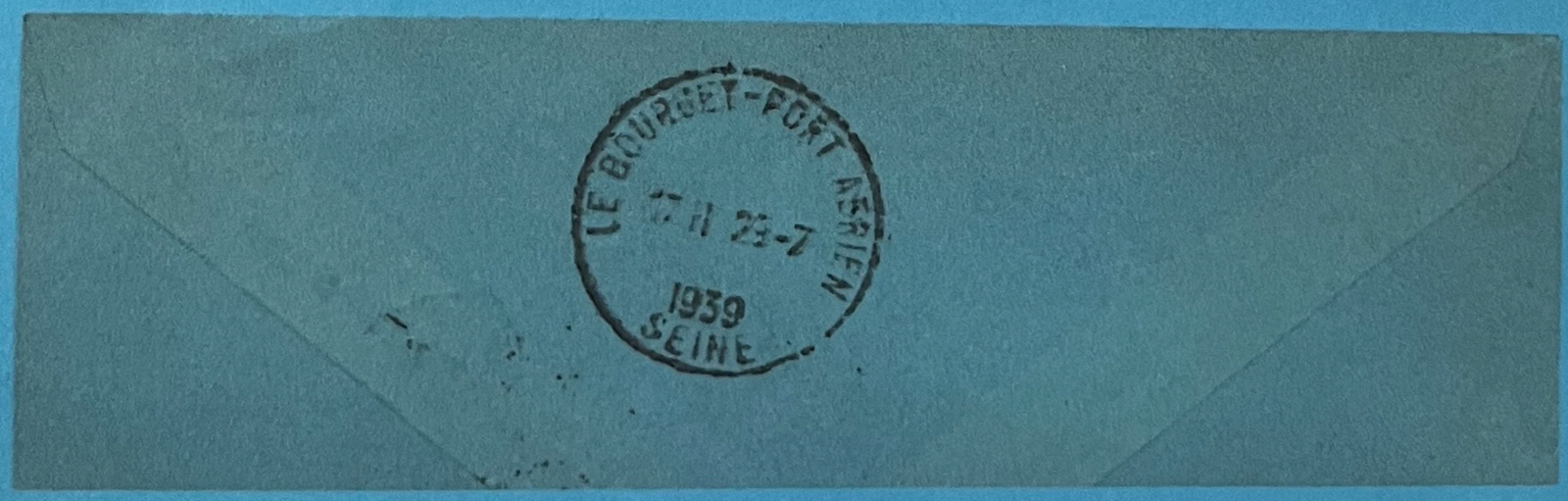

79

Carte postale, non voyagée « **Environs de BOULOGNE-SUR-MER – L'Aéroport d'Alprecht**

172. Environs de BOULOGNE-SUR-MER. — L'Aéroport d'Alprecht.

Carte comportant le cachet commémoratif rouge. Les TP n° 189, 235 et 360 sont oblitérés « **BOULOGNE-S-MER PAS DE CALAIS 29-7-39. 16h** »
Et cachet-à-date d'arrivée « **PARIS – AVIATION. Sce INTERIEUR. 29-7-39. 18*** »

c. Suspension :

1er SEPTEMBRE 1939 SUSPENSION DE L'EXPLOITATION PAR SUITE DE DECLARATION DE GUERRE.

Statistiques sur deux années d'exploitation d'Air Bleu

Plus de 2 millions de kilomètres parcourus.
538 tonnes de courrier transporté en 10 000 heures de vol.
Régularité 99,5%.

28 septembre 1939 : Air Bleu devient Section Long Courrier (Liaisons Ministérielles en Métropoles) vers Londres et le Levant au départ du Bourget.

Les vols postaux sont interrompus.

Le 25 juin 1940 les clauses de l'Armistice entrent en application : l'aviation française cesse, pour ainsi dire, d'exister. Quant au matériel aéronautique il doit être livré à l'occupant, il en est de même en zone sud où les avions sont désarmés et placés sous contrôle de l'Axe (allemand et italien).

Cependant, certains vols peuvent reprendre sous autorisation spéciale. Le **SCLA** (**Service Civil des Liaisons Aériennes**) est créé pour assurer les liaisons aériennes en métropole et en France d'Outre-Mer. La gestion en est confiée à Air France devenu Réseau aérien français et un service est organisé par région.

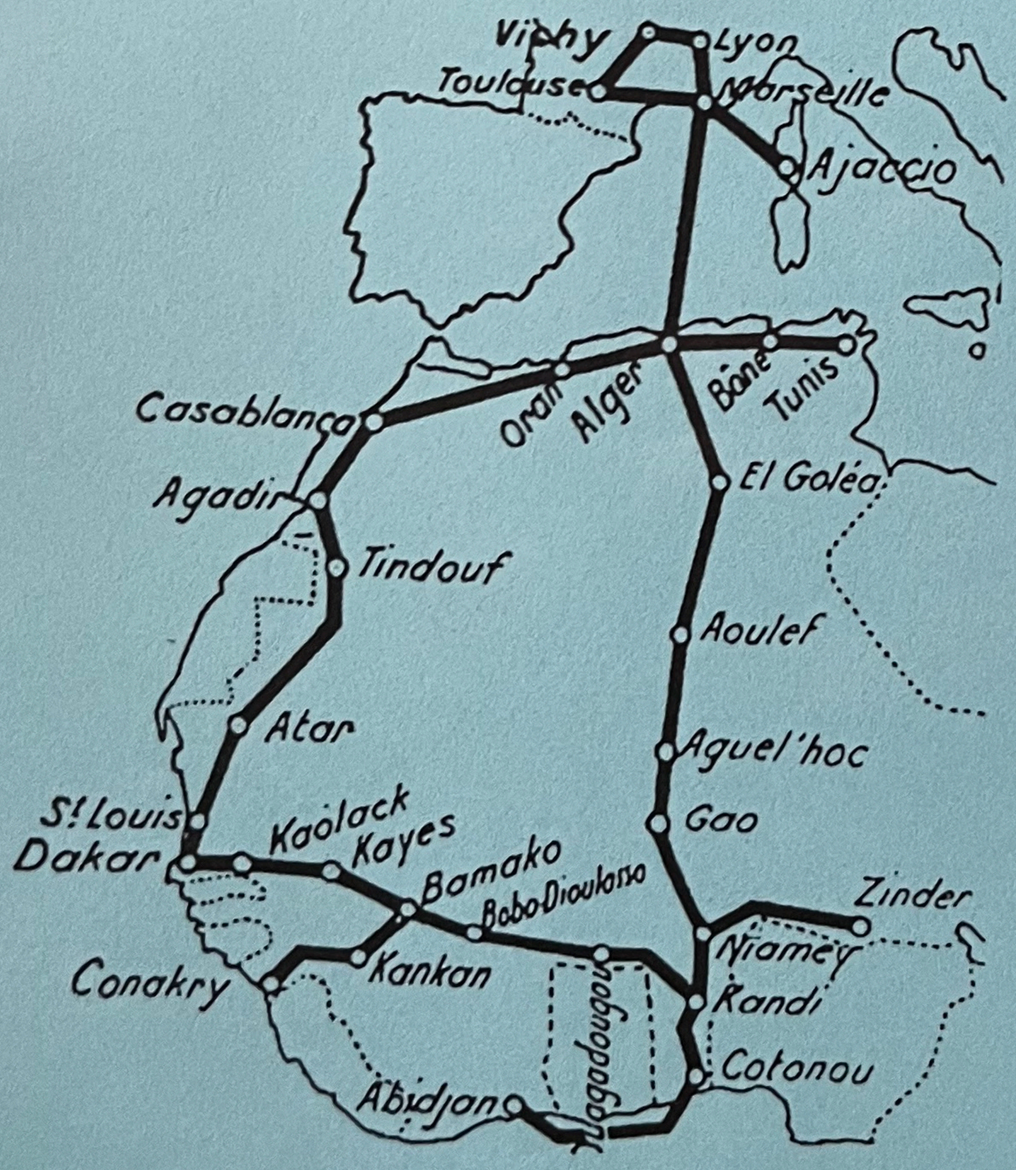

Le réseau aérien français 1940/1941

Didier Daurat, secondé par Raymond Vanier, se vit confier la création d'un réseau postal de jour destiné à améliorer l'acheminement du courrier sans surtaxe en zone non occupée. Il se retrouva donc à **Marseille** avec une grande partie des anciens équipages d'Air Bleu sur la portion sud du territoire dite « **Zone Libre** ».

Courrier adressé à Raymond Vanier Aérodrome de Montpellier par la **Direction de l'Exploitation Air Bleu**

c-à-d Marignane Aéroport. 1. 9 40. *

au Verso :
c-à-d arrivée Montpellier Hérault. 1. 9 40. 6

Équipage :
G. Clément
H.Bonniol

sur Goéland
5, 400 kg de courrier

4) 3ème période - 22 août 1940 au 17 novembre 1942

Les vols étaient journaliers, sauf le dimanche.

22 août 1940 ligne de TOULOUSE à MARSEILLE

Toulouse – Agen – Pau – Perpignan – Montpellier – Nîmes – Nice – Marseille
Équipage Brun

Des plis originaires de Toulouse et de Marseille ont été vus avec la griffe commémorative encadrée (texte sur 7 lignes) « **Par 1ère liaison aérienne après l'Armistice 22 Août 1940 Toulouse-Agen Pau-Perpignan Montpellier-Nîmes Nice-Marseille** »

28 août 1940 au 1er janvier 1942

Ouverture au service postal intérieur de la **ligne circulaire Vichy – Lyon – Marseille – Toulouse – Vichy** - Le service est parcouru chaque jour dans chaque sens :
Vichy-Lyon-Marseille-Toulouse-Vichy de 6h à 12h
Vichy-Toulouse-Marseille-Lyon-Vichy de 13h à 18h50

Le 7 octobre 1940, une circulaire demande le retrait de toutes les oblitérations mécaniques publicitaires, touristiques... . Seules les flammes avec indication de service sont maintenues. Il semble que cette interdiction s'applique aussi aux empreintes de machine à affranchir des particuliers.

Ici, lettre des Charbonnages du Dong-Trieu (Tonkin) pour Lyon, qui atteste des perturbations de cette époque dans la tourmente.

Elle est oblitérée avec le c- à-d « **ENTREPORT DE VICHY ALLIER** 22*. 21- 12 40 » et affranchie avec un T-P Iris vert 1 franc. Au verso, l'on peut voir la flamme « utilisez la poste aérienne » et c-à-d de retour « **LYON. RHONE.** 3 30. 23 . XII. 1940 »

28-29 août 1940 Réouverture du service Marseille Ajaccio

Marseille – Ajaccio – Marseille ***Équipage : Givon***
Surtaxe unitaire de 0,35 Fr jusqu'à 20 grammes.

Lignes	Poids de courrier
Vichy - Ajaccio	0, 640
Marseille – Ajaccio (le 28)	1,110
Ajaccio – Marseille (le 29)	0, 065

Mise en exploitation d'une ligne aérienne Marseille-Ajaccio

Un service aérien Marseille-Ajaccio, en correspondance avec la ligne intérieure Vichy-Lyon-Marseille, vient d'être mis en exploitation.

Le départ des avions a lieu de Marseille, chaque jour (dimanche compris) à 9 heures.

En conséquence, les correspondances par avion à destination de la Corse sont acceptées dans les bureaux de poste.

Le taux des surtaxes demeure fixé à :
0 fr. 35 jusqu'à 20 grammes ;
0 fr. 70 de 20 à 50 grammes ;
1 fr. 40 de 50 à 100 grammes ;
1 fr. 40 par 100 grammes d'excédent ou fraction.

Bureaux centralisateurs. — Les bureaux de Vichy RP, Lyon Gare-Avion, Marseille Gare-avion et Ajaccio RP sont chargés de la centralisation et de l'expédition du courrier.

L'heure limite de réception des correspondances-avion dans ces bureaux Ajaccio RP excepté, est fixée la veille, à minuit.

Coupure de presse :
« L'Indépendant des Basses-Pyrénées »
du 12 septembre 1940
informe de l'ouverture
de la ligne aérienne
Marseille-Ajaccio.

Ici, lettre « Par Avion » de Bastia à Toulouse avec c-à-d « Bastia Corse 21-5 41 »
F.M avec affranchissement à 2,20 francs : 3 TP Mercure à 40 c. et 2 TP Paix 75 c. surchargés en rouge 50 c.

En septembre 1940, le contrôle des communications (postales, télégraphique, téléphoniques) passe sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur. La supervision de cette fonction de contrôle est confiée au **Service des Contrôles Techniques (S.C.T.)**.
De nouveaux cachets sont donc confectionnés avec la mention ***ouvert par les autorités du contrôle*** ou ***ouvert par les autorités de contrôle.***

Ici, au verso, cachet ovale OH-2 *(à Bastia les références sont OH-1 à OH-3) et la bande autocollante «* ***CONTROLÉ*** *»*

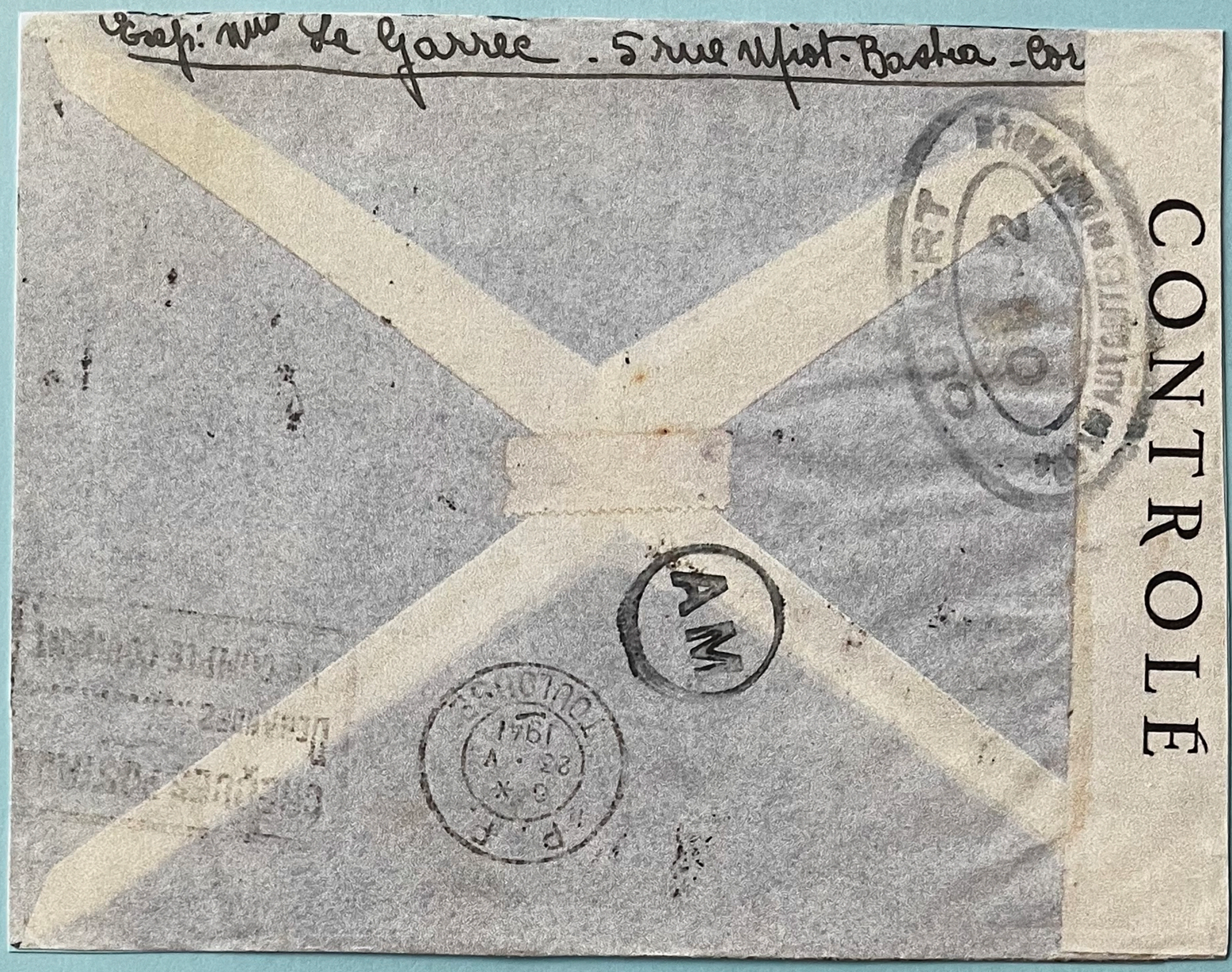

90

Secrétariat d'Etat aux Communications

Secrétariat Général des Postes, Télégraphes et Téléphones

Direction de la Poste et des Bâtiments

- 1er Bureau A -

n° 809-B

Paris, le 7 Octobre 1941

NOTE

pour Messieurs les Directeurs Régionaux, Directeurs Départementaux et Directeur des Services ambulants de la Ligne de la Méditerranée (zone non occupée)

En communication à Messieurs les Directeurs Régionaux, Directeurs Départementaux et Directeurs de Services ambulants (zone occupée)

A partir du jeudi 16 Octobre courant, la voie aérienne sera utilisée, concurremment avec la voie maritime, pour le transport, sans perception de surtaxe, du courrier de première catégorie à destination ou en provenance de la Corse.

En conséquence, dans les relations entre la France continentale et la Corse, les correspondances suivantes seront acheminées gratuitement, par le service aérien Marseille - Ajaccio et Ajaccio-Marseille.

- lettres-missives, cartes postales affranchies à plein tarif (ordinaires et recommandées), factures, relevés de comptes et de factures, bordereaux d'expédition et notes d'honoraires, faire-part de décès;

- lettres et cartes ordinaires ou à destination des prisonniers de guerre;

- mandats-cartes du service intérieur n°s 1406, 1418, 1419 et 1434 et avis d'émission n° 1413, ordinaires, recommandés et chargés;

- plis officiels et de service en franchise, ordinaires et recommandés, expédiés sous enveloppe close, ordres d'appel et convocation émanant de l'autorité militaire, ainsi que les accusés de réception de ces ordres et autres objets de même nature;

- envois de sérums et de vaccins.

La surtaxe de poste aérienne actuellement en vigueur, ne devra donc plus, à compter de la date sus-visée, être perçue pour les correspondances énumérées ci-dessus, mais seulement pour les autres objets admis au transport par la voie aérienne.

Messieurs les Directeurs Régionaux et Directeurs Départementaux voudront bien porter les dispositions qui précèdent à la connaissance des services intéressés.

Pr. le Secrétaire d'Etat aux Communications
Pr. le Secrétaire Général des Postes, Télégraphes et Téléphones
Le Directeur de la Poste et des Bâtiments

PIGNOCHET

Cette note du 7 octobre fixe au 16 octobre 1941 l'abandon de la surtaxe aérienne pour l'essentiel du courrier entre la Corse et le Continent (lettres du premier échelon, cartes postales...)

1er septembre 1940 au 3 mars 1941 – Création de la ligne sud « zone libre »

Toulouse – Agen – Pau – Perpignan – Montpellier – Nîmes – Nice - Marseille

Équipage H. Darqué, H. Lagarde sur Caudron Goéland -

La plus grande partie des plis n'a pas été conservée car il n'y avait aucun cachet spécial.

Lignes	Poids de courrier
Toutes les lignes de Toulouse à Nice	93,300 kg

L'avion assurant le premier parcours partait à 7 h 00 de Toulouse et arrivait à Marseille à 13 h 05 pendant qu'un autre appareil effectuait le voyage dans le sens contraire entre 12 h 40 et 18 h 45.

Marseille - Nice – Nîmes – Montpellier – Perpignan – Pau – Agen – Toulouse
Équipage G. Clément, H. Bonniol sur Caudron Goéland -

Lignes	Poids de courrier
Toutes les lignes de Marseille à Toulouse	100,980 kg

26 septembre 1940 au 3 mars 1941 – Création d'une ligne nord « zone libre »

Vichy – Limoges – Bergerac – Clermont Ferrand – St Etienne (Feurs) – Grenoble – Lyon – Vichy

Ce circuit était essentiellement postal.
Dans le sens Vichy – Limoges de 7h15 à 12h50 avec l'équipage Guilloux
Dans le sens Vichy – Lyon de 10h45 à 16h20 avec l'équipage Guillet

Les zones libre et occupée
Le gouvernement de Vichy appelait à l'unité nationale alors même que le territoire français avait été démembré en application des clauses de l'armistice !
D'après la carte extraite du livre d'Henri Michel, *La Seconde Guerre mondiale*, tome I, Paris, PUF, 1969, p. 198.

3 mars 1941 au 5 janvier 1942

Suppression des lignes des 1er et 26 septembre 19'0 ;
Création des lignes EST et OUEST.

EST : Vichy – St Etienne (Feurs) – Lyon – Grenoble – Nîmes – Montpellier – Marseille – Nice

Départ de Vichy à 8h et arrivée à Nice à 13h30
Départ de Nice à 9h30 et arrivée à Vichy à 15h25

Lettre recommandée de Marseille * 24 -5 -41 à Vichy. 14 30. 25 -5 -41

OUEST : Vichy – Limoges – Agen – Toulouse – Montpellier – Perpignan - Pau

Départ de Vichy à 8h et arrivée à Pau à 14h10
Départ de Pau à 9h et arrivée à Vichy à 15h20

1er janvier 1942 au 17 novembre 1942 – aménagements pour économie d'essence

La ligne Vichy-Toulouse-Marseille-Lyon-Vichy n'est plus utilisée pour le service postal.
Elle est exploitée pour le service passagers les lundi, mardi et jeudi.

De la ligne circulaire Vichy-Lyon-Marseille-Toulouse-Vichy, il ne reste que le **tronçon : Vichy – Lyon – Marseille.**

Exemple ici avec cette lettre de l'Association Philatélique Montpelliéraine pour Vichy :

Enveloppe « Par Avion » Air France avec TP n°517 oblitéré par le cachet illustré « Journée du Timbre Montpellier 19 avril 1942 » et au verso c-à-d « VICHY ALLIER. 20 . IV. 1942. 21* »

<u>5 janvier – 17 novembre 1942</u> **Suppression des lignes Est et Ouest**

Création de la ligne Nice – Pau :

✈ **Nice – Marseille – Nîmes – Montpellier – Perpignan – Toulouse – Agen – Pau**

Départ de Nice à 9h30 et arrivée à Pau à 15h15
Départ de Pau à 8h35 et arrivée à Nice à 13h30

Ici, un des derniers courriers sur cette ligne, en recommandé de Nice à Pau C-à-d 23 – 10. 42 sur T-P n°32 à 4,50 f. d'usage pour les recommandés.

<u>8 novembre 1942</u> : débarquement allié en Afrique du Nord.

<u>11 novembre 1942</u> : en représailles du débarquement et du ralliement de l'amiral Darlan aux Alliés, et en violation de l'article 2 de la convention d'Armistice, les Allemands envahissent la zone Sud.

La flotte française, ancrée à Toulon se saborde, le 27.

TOUS LES SERVICES SONT SUSPENDUS LE 17 NOVEMBRE 1942

Ces deux lettres sont peut-être les témoins de ces dernières lignes de 1942 :

Courrier militaire **de Toulon s/mer à Marseille** en Franchise Militaire avec mention manuscrite « ***Par Avion*** »

Courrier de Marseille TP n° 168 oblitérés du c-à-d « **MARSEILLE GARE. Bches DU RHONE II . VIII. 1942. 23*** » pour Castres avec vignette bleue « **Par Avion** »

De 1942 et jusqu'à l'armistice du 8 mai 1945, les expositions philatéliques ont toutefois été organisées....

90

LA POSTE AÉRIENNE

Gravure sur bois de S. Duplessis, d'après une maquette de René Cottet

CARTE POSTALE COMMÉMORATIVE

de l'Exposition Philatélique de " La Poste Aérienne " - 1er - 17 Octobre 1943
et de l'émission des vignettes " Chefs-d'Œuvre Lyriques Français du XIXe Siècle "

MUSÉE GALLIERA, 10, Avenue Pierre-Ier-de-Serbie - PARIS

CORRESPONDANCE

EXPOSITION PHILATELIQUE PARIS
10 OCT.43
LA POSTE AERIENNE

IMPRIMERIE MUNICIPALE

ADRESSE

M C. Marcellin
Poste restante
Musée Galliera

91

CARTE POSTALE

CLICHY-LA-GARENNE

De gueules à trois pals de vair, au chef d'or chargé d'une couronne à l'antique de gueules, accostée de deux huchets du même.

Edition Société Philatélique de Clichy

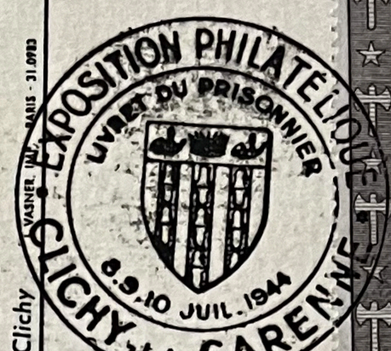

ch mazelin

Monsieur Berthier

6 Rue M. Berthelot

Clichy

0006

CARTE

LIBÉRATION - SAUMUR

Ville Héroïque et sa Région

LA CROIX-VERTE-MONTREUIL-BELLAY

Correspondance

Envoi de : 00062

2me Exposition Philatélique

— 19 - 20 - 21 MAI 1945 —

SAUMUR

5) EPILOGUE :

Si sur le plan juridique elle existe pendant toute la durée de la guerre, la Société Air Bleu n'a plus le rôle qui lui avait été confié par les Conventions de 1935 et 1937.

La question ne trouvant une solution qu'au moment de la nationalisation des transports aériens par ordonnance du 26 juin 1945.

La liquidation de la Société Air Bleu n'est prononcée qu'en septembre 1948.

Après la Libération, les P.T.T et Air France, à laquelle Air Bleu avait été rattaché, créèrent le Centre d'Exploitation Postal Métropolitain en vue d'assurer le transport aérien de nuit, sans surtaxe, du courrier.

Inaugurations des lignes (qui rappellent celles d'Air Bleu....) :

Dates inaugurations	Lignes
1°) 26 octobre 1945	Paris – Bordeaux – Toulouse – Pau
2°) 2 juillet 1946	Paris – Lyon – Marseille – Nice
3°) 4 mai 1953	Paris – Lyon – Montpellier – Toulouse
6 septembre 1954	escale de Clermont Ferrand sur la ligne Paris – Toulouse
4°) 29 avril 1957	Paris – Lille
5°) 2 juin 1958	Paris – Mulhouse – Strasbourg – Paris
6°) 6 octobre 1958	Paris – Poitiers – Bordeaux
7°) 1er juin 1960	Nice – Ajaccio (par Air Nautic)
8°) 13 novembre 1961	Paris – Rennes - Brest

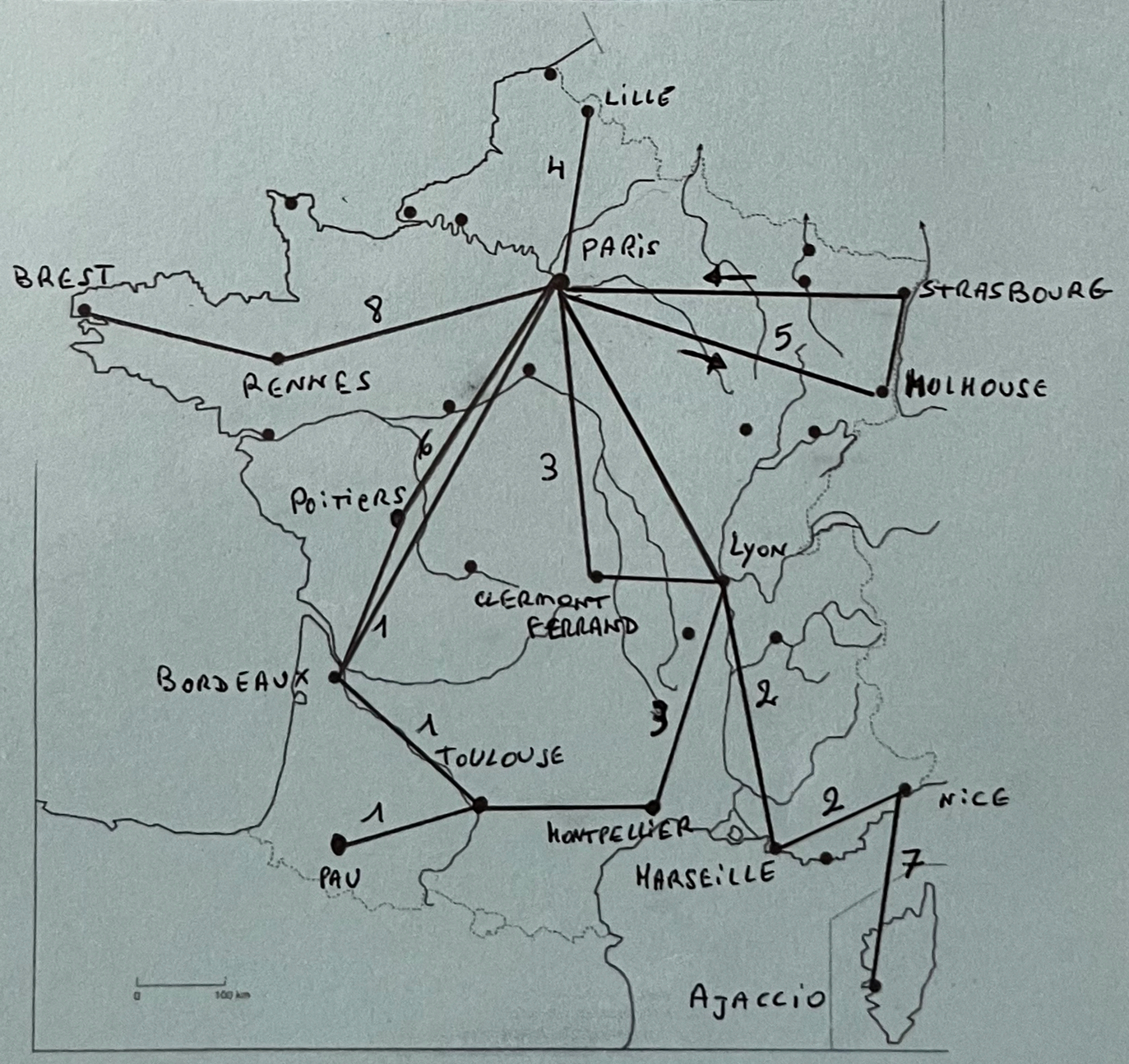

26 octobre 1945 **Paris – Bordeaux – Toulouse – Pau**

Il n'y a pas eu de cachet commémoratif.

Certaines enveloppes portent en noir le cachet « Réseau des Lignes Aériennes Françaises / Département Postal » et sur 2 lignes «Par Avion / Service de Nuit ».

Le vol n'ayant pas été annoncé, les collectionneurs n'ont pu poster à temps et des enveloppes et cartes ont été timbrées à l'arrivée !

Ici, envoi de Pau à Paris sur enveloppe ordinaire avec, sous la mention imprimée **PAR AVION**, une griffe en bleu « **DE NUIT** »

Sur TP n°741, c-à-d « **PAU R.P. Bsses PYRENEES. 26 -10. 45. 20*** »

Le collectionneur a fait suivre à Pornichet – Cachet au verso :

Enveloppe ordinaire à l'en-tête :

RÉSEAU des LIGNES AÉRIENNES FRANÇAISES

DÉPARTEMENT POSTAL

La griffe « **PAR AVION Service de Nuit** » a été ajoutée.

TP n°677 et 649 avec c-à-d **LE BOURGET**-PORT AERIEN SEINE **26-10 1945 22 H.**
Courrier adressé à Pau. C-à-d d'arrivée « **PAU** R.P. BASSES-PYRENEES **27-10 45 4h30**

Signature du pilote : Georges Clément

En octobre 1940, le Général de Gaulle débarque en Afrique-Équatoriale française et prend conscience de la nécessité de constituer un réseau de lignes aériennes autonome français pour relier le Moyen-Orient et les territoires d'Afrique ralliés à la France libre.

Les Lignes aériennes militaires doivent, entre autres, permettre la communication et les échanges économiques entre les différentes parties de l'Empire rattachées à la France libre et donner à celle-ci la possibilité de s'affranchir davantage de la tutelle britannique.

Début 1945, les Lignes aériennes militaires fusionnent avec les Services civils des liaisons aériennes et sont remplacées par le **Réseau des lignes aériennes françaises**.

Le 26 juin 1945, l'aviation civile française est nationalisée.

L'ancienne société privée Air France devient propriété de l'État.

Autre type de pli : enveloppe ordinaire **PAR AVION.** de Seine-et-Oise à Bordeaux.

L'expéditeur a dactylographié :

« Rétablissement des vols de nuit
Ière liaison nocturne PARIS-BORDEAUX
Le 26 Octobre 1945 - Départ de
PARIS-LE BOURGET à 22 H. 35 »

L'affranchissement TP n°741 à 2 F a été simplement annulé au crayon.

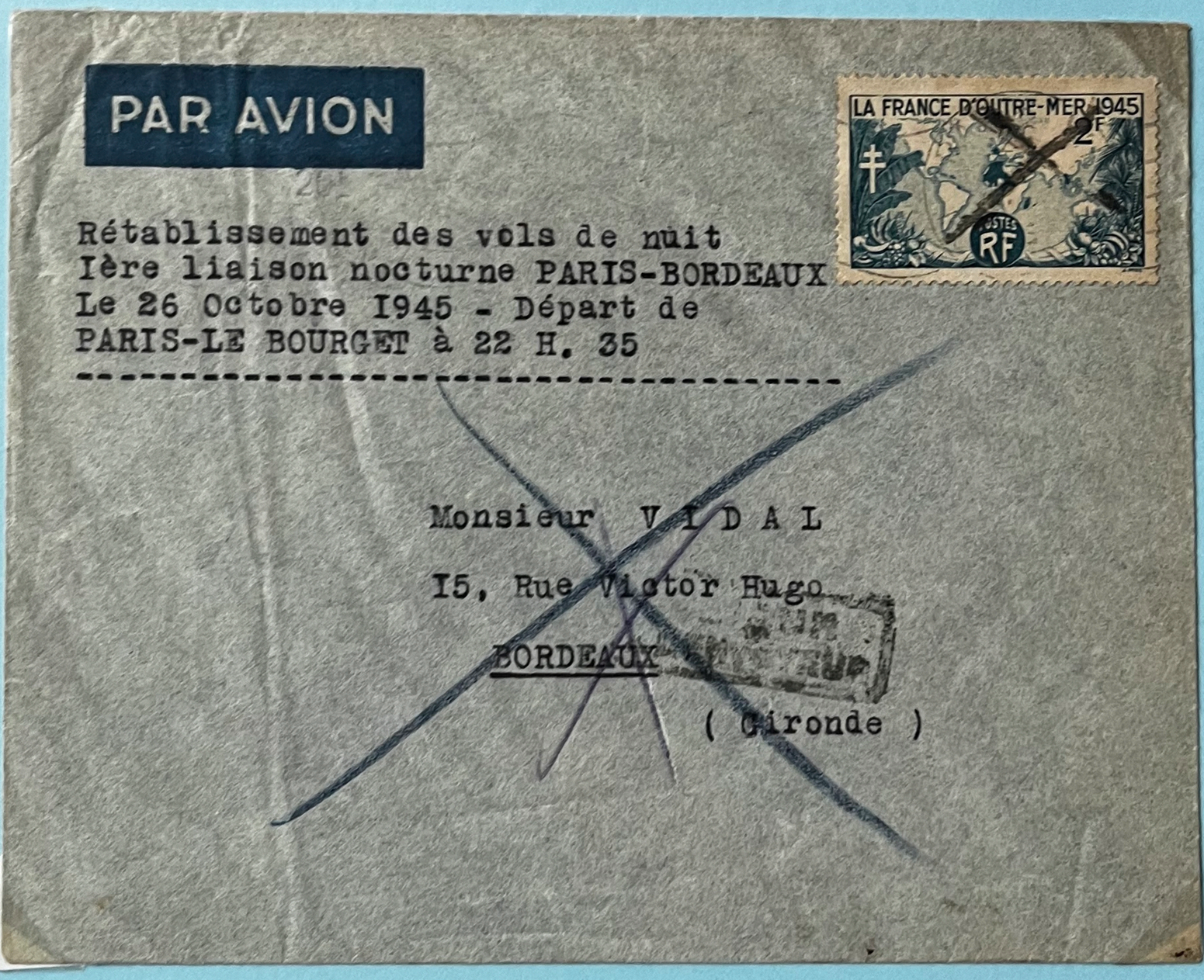
PAR AVION

LA FRANCE D'OUTRE-MER 1945 2F

POSTES RF

Rétablissement des vols de nuit
Ière liaison nocturne PARIS-BORDEAUX
Le 26 Octobre I945 - Départ de
PARIS-LE BOURGET à 22 H. 35

Monsieur V I D A L

I5, Rue Victor Hugo

BORDEAUX

(Gironde)

Une décision du 29 décembre 1945 met fin à l'exploitation du Réseau des lignes aériennes françaises et confie l'ensemble du réseau aérien français à la société nationale Air France.

2 juillet 1946 — **Paris – Lyon – Marseille – Nice**

Il n'y a pas eu de cachet commémoratif, uniquement une griffe « **DE NUIT** » comme ici sur cette enveloppe ordinaire imprimée « **PAR AVION** » partie de Paris comme l'indique le cachet-à-date du 2 -7. 46 à 14* PARIS AVIATION.

Adressé à Nice Grimaldi en recommandé (vignette **R** w.**104 Paris R.P** surchargée **Paris-Aviation**) ce courrier est arrivé à Nice (c-à-d au verso « **NICE GRIMALDI ALPES-MARITIMES 3 -7 46 13*** ») a été renvoyé sur **Pornichet - Loire Inférieure** avec c-à-d d'arrivée **5 -7 46 à 9h30**.

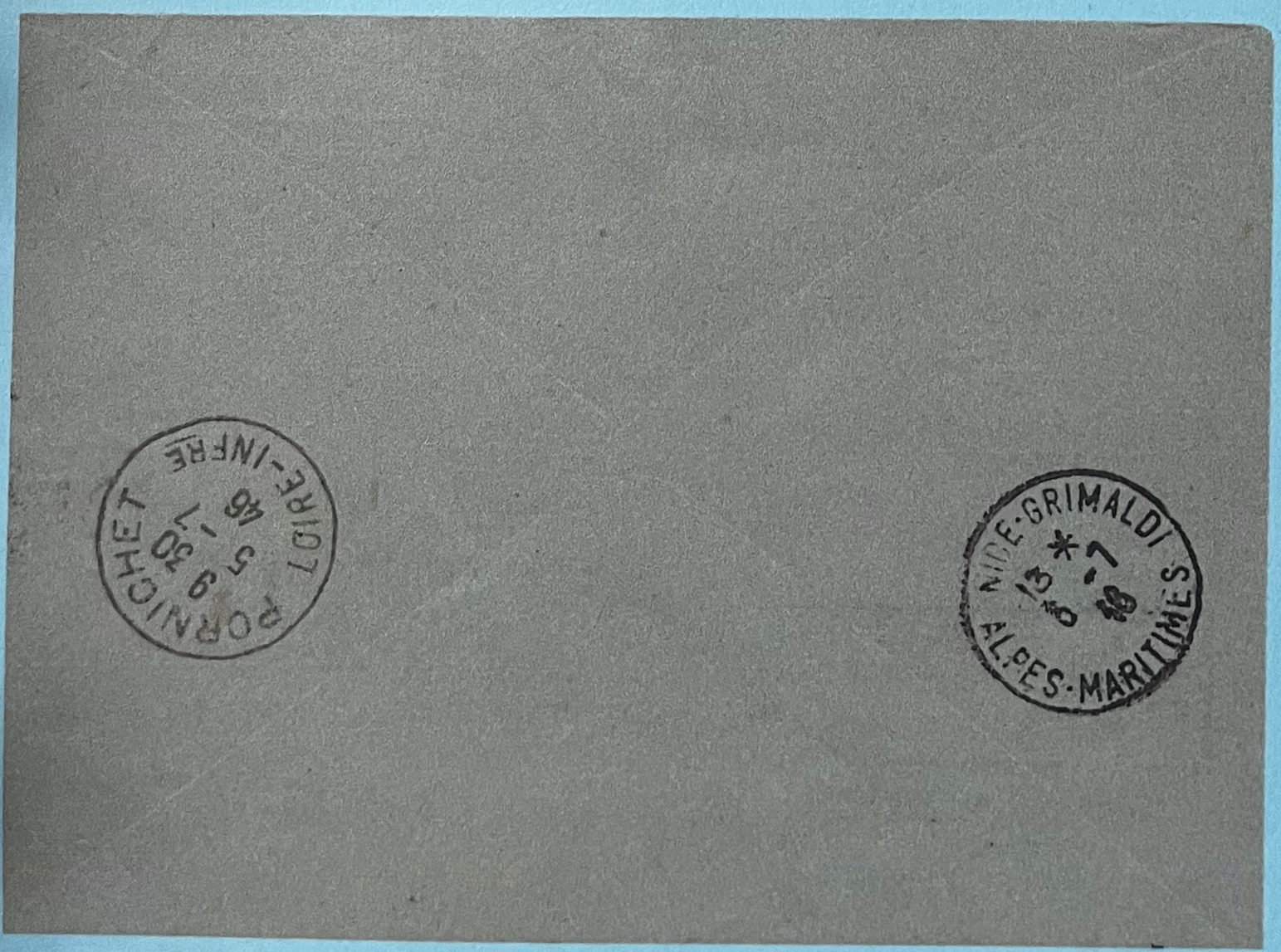

Autre type d'envoi par enveloppe « **PAR AVION** » avec griffe **DE NUIT** :

Vignette Recommandé : **R w.092 PARIS RP surchargée Paris-Aviation**

Affranchissement à 9 F et cachets-à-date **PARIS. AVIATION 14* 2- 7 46** et marque **T**

c-à-d arrivée NICE-GRIMALDI

ALPES-MARITIMES

13*. 3. -7. 46

Originalité des cachets commémoratifs....

Ce cachet illustré intitulé : « **Lignes Postales Aériennes de Nuit . PARIS . 19 JUIN 1956 Xe Anniversaire** » ne correspond à aucune création de ligne !

Il a été utilisé et apposé sur les plis déposés au bureau de poste de la gare aérienne des Invalides (de 9h à 19h).
Les courriers furent transportés au Bourget où avait lieu une manifestation à laquelle étaient conviés Didier Daurat et Raymond Vanier. Ce cachet a été utilisé de 21h30 à 23h... départ des avions. C-à-d ***NICE R.P 8H le 20-6 1956*** et ***PAU R.P 8h30 le 20-6 1956***

Plis comportant la griffe « PAR AVION DE NUIT »

C-à-d ***« NICE R.P. ALPES MARmes. 2 JUIL 46 23h30 »*** *adressé à Lyon et* ***signé André Brun*** *qui assurait la ligne Nice-Paris ; Georges Clément assurant Paris-Lyon-Marseille-Nice.*

C-à-d ***« BRON AEROPORT RHONE 2-7 46 24* »*** *adressé à Paris,* ***signé André Brun.***

100

4 mai 1953

Paris – Lyon – Montpellier – Toulouse

Il n'y a pas eu d'escale à Lyon le 4 mai, la ligne a réellement commencé à fonctionner le 5 mai… et pas de courrier à Montpellier pour Toulouse.

Cachet commémoratif violet pour le **vol Paris – Montpellier** (149 kg de courrier)
Équipage Georges Clément – Meyzonade – Sorais.

Cachet commémoratif bleu ou noir pour le **vol Montpellier – Paris** (180 kg de courrier)
Équipage Vicens – Olivari – Bouchareinc.

6 septembre 1954 **escale de Clermont Ferrand sur la ligne Paris - Toulouse**

A l'aller cachet commémoratif **bleu** départ à 22h21 arrivée à Clermont Ferrand le 7 septembre à 0h11. Départ 10 minutes plus tard pour Lyon. Avion DC3 F-BCYT- Commandant Clément et second pilote Graugnard.

Au retour cachet **rouge**, dans le sens Toulouse-Paris, c-à-d de Clermont le 6 septembre à 22h45, c-à-d arrivée « Paris-Aviation Intérieur 7-9 1954. 4h » sur DC3 F-BCYV- Commandant Vicens, radio Baret et Mécanicien Kieffer.

29 avril 1957 **Paris – Lille**

Pour l'inauguration de cette ligne postale de nuit, M. Eugène Thomas, Secrétaire d'État aux P.T.T était à bord de l'appareil qui décolla du Bourget.

Équipage à l'aller et au retour : Georges Clément, Hurlimann, Moro.

Voyage aller sur DC3 F-BCYX. Départ du Bourget à 19h55 et arrivée à Lille à 20h53.
Voyage retour sur DC3. F-BEFN. Départ de Lille à 23h02 et arrivée au Bourget à 23h52.

2 juin 1958

Paris – Mulhouse – Strasbourg – Paris

PARIS – STRASBOURG: c-à-d Paris Aviation 21h15 et au verso STRASBOURG -GARE – BAS-RHIN 1h30 3-6 1958 avec **cachet commémoratif : 1re liaison aérienne Postale de Nuit. Paris – Strasbourg – Mulhouse - 2 JUIN 1958 –** ***Signature du pilote G. Clément :***

PARIS – MULHOUSE: c-à-d Paris Aviation Intérieur 21h45 et au verso MULHOUSE -Ppal HAUT-RHIN 12h 3-6 1958 avec cachet commémoratif : **1re liaison aérienne Postale de Nuit. Paris – Strasbourg – Mulhouse - 2 JUIN 1958**

6 octobre 1958 **Paris – Poitiers – Bordeaux**

Ouverture de l'escale de Poitiers. Chef pilote Georges Clément. Avion DC3. F-BFGE. Elle est utilisée au départ de Paris par la nouvelle ligne AF 1060/61 PARIS-POITIERS-BORDEAUX en correspondance avec la ligne 1010 LILLE-PARIS et retour direct de BORDEAUX-PARIS.

Pli avec c-à-d « LILLE GARE NORD 6. 10. 1958. * » avec cachet commémoratif vert et signature de G. Clément. Il n'y a eu que quelques plis sur ce vol :

Pli avec c-à-d « BORDEAUX R.P GIRONDE 6 10 1958 22h15 » cachet commémoratif violet. 77 kg de courrier sur ce vol.

1er juin 1960

Nice – Ajaccio (par Air Nautic)

Air Nautic est une compagnie aérienne française créée en 1958. Basée à Nice et Perpignan, elle était spécialisée dans le transport de passagers sur des vols à la demande vers des destinations européennes (Royaume-Uni) ou pour du transport de fret (contrat pour des compagnies pétrolières en Afrique du Nord française).

Air Nautic a effectué également des vols réguliers tant pour le compte d'Air Inter que pour celui d'Air France. En 1962, cette dernière est entrée dans le capital d'Air Nautic avant d'en devenir quelque temps plus tard l'actionnaire exclusif.

106

13 - 14 novembre 1961 **Paris – Rennes - Brest**

Lignes	Poids de courrier
Paris - Rennes	900 kg
Paris – Brest	398 kg
Rennes – Brest	250 kg

Équipage Boillin – Charbit – Patry – Pelletier. ***Sur DC3 F-BCYT***

Lignes	Poids de courrier
Brest - Rennes	-----
Brest - Paris	450 kg
Rennes - Paris	1875 kg

Équipage Butault – Conte – Pia. ***Sur DC3 F-BCYD***

1ère LIAISON AÉRIENNE
POSTALE DE NUIT
BREST - RENNES - PARIS

Madame M. PIERRE
Poste Restante
Bureau 54 PARIS-17e

Souvenirs..... Les collectionneurs se sont rapidement constitués en associations.

Ici imprimé de **l'Aéro Philatelic Club de France** adressé à Bône en Algérie.

Les timbres-poste n°546 surchargés RF sont oblitérés avec le cachet illustré « Exposition Ballons-Poste du Siège de 1870-71 ◇ PARIS ◇ 27 JANV. 1946 »

Cet imprimé annonce que l'Assemblée Générale s'est tenue le 3 novembre 1945.
Son but : grouper tous les collectionneurs de timbres-poste, vignettes, aérogrammes, oblitération commémoratives et tous documents ayant trait à l'aviation.

AERO PHILATELIC CLUB DE FRANCE

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Cavendish, PARIS (19e)

Monsieur et Cher Philatéliste,

L'Aéro Philatélic Club de France, en activité depuis quelques mois, vient de tenir, le 3 novembre, son Assemblée Générale et est constitué conformément à la loi du 1er juillet 1901.

SON BUT : Grouper tous les collectionneurs de timbres-poste, vignettes, aérogrammes, oblitérations commémoratives et tous documents ayant trait à l'aviation.

Dès maintenant, l'A.P.C.F. met à la disposition de ses Sociétaires :

1° Un service "Nouveautés France".

2° Un service "Nouveautés Coloniales
services est faite **"SANS COMM**

3° Un service "Nouveautés marcophilat

4° a) Un service de circulations de timb
b) Un service de circulations de pos
c) Un service de circulations de timb
d) Un service de circulations de post

5° Un service de circulations de docum
grammes, tracts, programmes, ph

6° Un service de Ventes sur Offres pour

7° Une bibliothèque aéro-philatélique.
conditions d'envoi sont adressées

Nous espérons que notre programm
de vous compter parmi nos sociétaires.

Pour tous renseignements s'adresser

TRES IM

Un de nos sociétaires met actu
complète de timbres-poste France
vous faire connaître si vous désire

Par chance, les philatélistes et cartophiles maintiennent les souvenirs de cette grande aventure aéropostale.

Ici, deux plis pour commémorer **l'anniversaire d'Air Bleu et de la Postale de Nuit** avec cachets illustrés « **1935 1945 - 28-29 OCTOBRE 1985 PARIS** »

Une enveloppe du Cercle Aérophilatélique Français :

ANNIVERSAIRES

AIR BLEU 10 juillet 1935
POSTALE de NUIT 26 octobre 1945

CERCLE AÉROPHILATÉLIQUE FRANÇAIS
22, Avenue de la Mer
44380 PORNICHET

Une enveloppe illustrée de l'Association des Anciens de la Postale de Nuit :

AIR-BLEU
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE
1935-1985

POSTALE DE NUIT
QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE
1945-1985

RÉSERVÉ
AU RÉAFFRANCHISSEMENT

ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA POSTALE DE NUIT
ORLY SUD 114
94396 ORLY AÉROGARE CEDEX

109

JOURNÉE DU TIMBRE 1959 - 1er JOUR D'ÉMISSION

Chaque jour et par tous les temps : la Poste

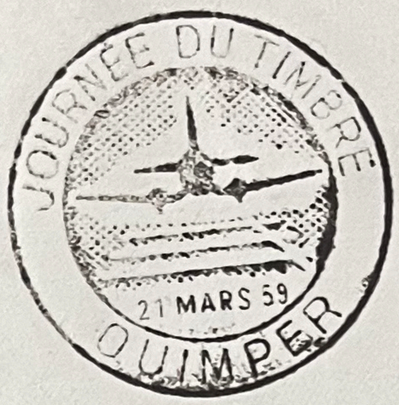

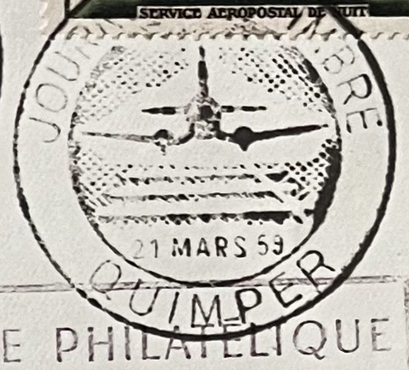

CERCLE PHILATÉLIQUE
de CORNOUAILLE
QUIMPER

Editée par la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises

15e ANNIVERSAIRE

DE L'AVIATION

POSTALE DE NUIT

AIR FRANCE

AIR FRANCE
2, Rue Marbeuf
PARIS - 8e

Feuillet Grand Luxe

Édité par le Comité des Ambulants de la Ligne du Sud Est
et les Comités d'OEuvres Sociales des P.T.T.

Nº 00094

Tirage limité à
1200 exemplaires

L'Aéropostale était avant tout une compagnie. Aujourd'hui on emploie le terme de façon erronée pour désigner l'ensemble du transport du courrier par voie aérienne.

En **1991**, création de la **Société d'Exploitation Aéropostale** entre La Poste, Air France, Air Inter et TAT.

En **1999**, la SEA achète trois biréacteurs **A300- B4** en version cargo, ce qui permettait de transporter **45 tonnes de courrier et fret sur 50 vols**.
Puis en 2000, Air France cède ses parts à La Poste qui devient seul actionnaire, donnant ainsi naissance à « **Europe Airpost** ».

Calendrier La Poste de 1999.

La Poste continue d'acheminer le fret et le courrier avec des avions ATR, Airbus A300-Cargo et Boeing 737. Ces avions sont la propriété de La Poste mais c'est Air France qui en assure le fonctionnement. Certains avions transportent des passagers le jour et du courrier la nuit.

Fin **2007**, la filiale postale est cédée à la **compagnie irlandaise Air Contractors,** La Poste restant actionnaire minoritaire à hauteur de 3 %.